

# UN AN APRÈS L'INVASION GÉNÉRALE DE L'UKRAINE PAR LA RUSSIE, REJOIGNEZ LA LDH AUX MANIFESTATIONS DU 25 FÉVRIER 2023

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 17 FÉVRIER 2023

**Résistance du peuple ukrainien à l'invasion russe : respect et solidarité !  
Les troupes russes doivent sortir d'Ukraine, sans délai, sans conditions.  
Solidarités face aux enjeux globaux : apprendre de l'Ukraine**

## **Soutien à la résistance civile et militaire**

Aux côtés du peuple ukrainien, la LDH (Ligue des droits de l'Homme) exige le retrait immédiat et sans conditions des troupes russes de l'ensemble du territoire.

Face à cette guerre d'agression, comme à d'autres moments de l'Histoire, la résistance armée est légitime au regard du droit international comme au regard du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Composante intégrale des moyens pour aboutir au retrait russe, elle doit donc être soutenue.

La résistance du peuple ukrainien reflète aussi au quotidien ses aspirations à une société plus égalitaire, plus fraternelle, déjà exprimées lors des mobilisations « de la Dignité » (Maïdan) de février 2014.

Y compris en ce temps de guerre, la société ukrainienne est riche des débats qui la traversent. L'existence d'expressions en défense des droits et libertés publiques démontre combien la démocratie et l'obligation pour les institutions de rendre des comptes restent d'actualité. Il faut s'en féliciter, et la solidarité de la communauté internationale doit intégrer un soutien à sa société civile organisée qui contribue à la démocratie.

La permanence des voix et des multiples formes de refus de l'agression qui viennent de Russie et de Biélorussie est aussi un enjeu important. Il faut soutenir celles et ceux qui sont poursuivis et condamnés pour leur opposition à la guerre, et accueillir celles et ceux qui refusent de combattre.

## **Crimes de guerre, crimes contre l'humanité, génocide**

Assassinats, viols et tortures, bombardements sur les populations civiles... sont autant d'éléments perpétrés au quotidien par l'armée russe en Ukraine depuis le 24 février 2022 qui caractérisent crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Les enlèvements et la déportation avérés d'enfants ukrainiens vers la Russie pourraient aussi relever de la qualification d'actes de génocide.

Tous ces crimes sont de la responsabilité globale des plus hautes autorités de la Russie. Les sanctions internationales doivent inclure ces hauts responsables.

Le refus de l'impunité doit prévaloir pour chaque crime, à tous les niveaux. Les sanctions internationales doivent en intégrer tous les auteurs.

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898



## Mobilisations et solidarités face aux crises : apprendre de l'Ukraine

De nombreuses voix soulignent un « deux poids, deux mesures » entre les engagements pour l'Ukraine et les solidarités limitées des pays riches face à d'autres conflits et aux crises globales (pandémie, climat, crise économique...). Certains en déduisent que le soutien à l'Ukraine serait illégitime ou que Poutine serait dédouané.

La mobilisation pour l'Ukraine montre au contraire ce qu'on est en droit d'attendre des pays du Nord en termes de solidarité globale face aux crises majeures dans notre monde globalisé et interdépendant.

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 17 FÉVRIER 2023

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898

